



CR réunion du Conseil Municipal du 24 03 2009

Secrétaire de séance : Solange CLAUDEL

Commune
FROLOIS

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick	✓		
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry	✓		
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR : BUDGET DE LA COMMUNE

1. Vote des taux d'imposition 2009
2. Vote du budget 2009
3. DCM acceptation remboursement assurance
4. Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Maire expose qu'en vue d'investissements prévus par la commune, il est indispensable d'augmenter les taxes locales.

Le Maire propose le maintien de la taxe professionnelle et une augmentation de 2% pour :

- La taxe d'habitation
- La taxe foncière bâtie
- La taxe foncière non bâtie

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de voter les 4 taxes comme suit :

- Taxe d'habitation 7,85%
- Taxe foncière bâtie 9,10%
- Taxe foncière non bâtie 24,51%
- Taxe professionnelle 13,31%

2. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2009

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de ses membres présents, le budget primitif de l'exercice 2009 et en arrête les montants comme suit.

	Dépenses	Recettes
- Section de fonctionnement	349 431,00	349 431,00
- Section d'investissement	395 864,00	395 864,00

TOTAL GENERAL :

- Dépenses	745 295,00
- Recettes	745 295,00

3. ACCEPTATION DE REMBOURSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal, que la SARL Lemoine-Varnerot vient de procéder au remboursement d'un trop versé de cotisations d'un montant de 2 642,63€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- ACCEPTE le remboursement d'un montant de 2 642,63

Fait et délibéré ce jour en séance, et tous les membres présents ont signés au registre

ORDRE DU JOUR : SERVICE ASSAINISSEMENT

1. Vote du budget 2009
2. Mission assistance technique

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. VOTE DU BUDGET 2009

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de ses membres présents, le budget primitif de l'exercice 2009 et en arrête les montants comme suit.

	Dépenses	Recettes
- Section de fonctionnement	53 943,00	53 943,00
- Section d'investissement	76 111,27	76 111,27

TOTAL GENERAL :

- Dépenses	130 054,27€
- Recettes	130 054,27€

2. MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Président expose au Conseil Municipal que le Conseil Général propose une convention « Mission assistance technique dans le domaine de l'eau »

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Président a signer ladite convention.

M. COLIN lève la séance.